



# Assemblée générale GIP Territoires Numériques BFC

Mardi 30 novembre  
Dole, La Commanderie

Support de présentation de l'Assemblée Générale en téléchargement ici\* :

[Support de présentation de l'AG et de l'AGE](#)

## Ordre du jour :

- I. VÉRIFICATION DU QUORUM, DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE
- II. COMMUNICATION DE LA LISTE DES ORGANISMES MEMBRES DU GIP
- III. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ (COMMUNIQUÉ EN AMONT DE LA SÉANCE)
- IV. EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2020 - LECTURE DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON RAPPORT SPÉCIAL
- V. ACTIVITÉ DU GIP ET PERSPECTIVES 2022
  - a. Bilan des ComNum
  - b. Conseillers numériques France Services
  - c. Ingénierie pour tous
  - d. Fin du chantier Cmonsite
  - e. Des cartes pour valoriser les données territoriales
  - f. Projet « Relance »

Patrick Molinoz souhaite la bienvenue à toutes et tous et salue la présence des membres fondateurs ayant pu se rendre disponibles. Il remercie particulièrement le Secrétaire général aux affaires régionales, Eric Pierrat, de sa présence, dont le mandat arrive à terme.

Il donne la parole à Gilbert Blondeau, président du SIDEC, qui accueille l'Assemblée générale de ce jour.

Gilbert Blondeau souhaite la bienvenue aux participants à Dole. Depuis 35 ans, par l'intermédiaire du SIDEC, le Jura assure l'assistance aux communes en matière de services informatiques, de services numériques et de cartographie. Le SIDEC répond ainsi aux attentes de plus de 700 adhérents : les communes et intercommunalités du département bénéficient de ses services. À l'origine, l'informatisation avait été lancée par la Région Franche-Comté, qui a désigné le SIDEC en qualité de pilote pour les quatre départements, avec des développements différents selon les départements. Le SIDEC a rapidement compris l'intérêt de ce service pour les communes adhérentes et les métiers d'électrification et d'équipements collectifs.

Le SIDEC répond désormais aux attentes de plus de 700 adhérents, communes et intercommunalités. En 2017, suite à la fusion des deux régions, est née une collaboration entre le SIDEC du Jura et le GIP Territoires Numériques, dans le but d'accélérer le développement des services numériques. Cette entente a été construite autour de la complémentarité des deux structures et de la recherche de synergies. Cette collaboration instaurée en 2017 s'est concrétisée par une convention. Une des premières actions engagées fut la mise en place de l'ambassadrice du GIP dans le Jura.

Plus que jamais, les collectivités adhérentes ont de fortes attentes, comme toutes les communes de Bourgogne-Franche-Comté. Ainsi, les initiatives et expériences du SIDEC et du GIP doivent être capitalisées, démultipliées et partagées dans l'intérêt de tous. Le SIDEC reçoit plus 22 000 appels par an. Au-delà des services liés à l'assistance informatique, il propose bien d'autres missions : élaboration des schémas de défense incendie, diagnostic à la réalisation des travaux, cartographie des cimetières, intégration des données métiers concernant les réseaux et référence par rapport au cadastre. Ces expériences peuvent désormais être partagées avec les communes de la région, comme le SIDEC est preneur d'autres initiatives profitables à ses communes. Le GIP peut en être le trait d'union.

Enfin, une collaboration est plus forte si les structures conduisent des projets communs au bénéfice de leurs adhérents, comme la création du *data center* régional, sous le pilotage de la Région. Le SIDEC y répondra.

Le SIDEC a été précurseur en matière de dématérialisation. Gilbert Blondeau assure vouloir conjuguer ses efforts avec ceux du GIP. Il bénéficie d'une grande expérience avec les syndicats d'électricité de Bourgogne-Franche-Comté. Le SIDEC fait partie du regroupement pour la fourniture d'énergie et est reconnu pour être un acteur de la transition énergétique. Cela fait partie des challenges de demain, car la part informatique est essentielle dans ce domaine.

Patrick Molinoz se réjouit que des partenariats soient possibles entre l'ex-Bourgogne et l'ex-Franche-Comté, avec des acteurs du numérique puissants, qui ont leur savoir-faire et leur expertise. Des points de convergence existent et des missions se complètent. Le *data center* fait partie des sujets importants.

## I. VÉRIFICATION DU QUORUM, DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

1 840 membres ont été convoqués à cette assemblée générale. Le quorum, fixé à 1/10<sup>e</sup>, s'élève donc à 183 voix. 303 membres étant présents ou représentés, le quorum est atteint.

Le secrétariat de séance est traditionnellement dévolu au directeur du GIP, Gilles Delamarche, qui est absent. C'est donc Juliette Kurtzmann, directrice adjointe, qui assurera cette fonction ce jour.

Gilles Delamarche, directeur du GIP, a dû subir une intervention chirurgicale lourde début octobre. Il est en arrêt de travail jusqu'à mi-janvier. Il se remet d'une intervention mécanique sur la colonne vertébrale et les vertèbres.

## II. COMMUNICATION DE LA LISTE DES ORGANISMES MEMBRES DU GIP

Le GIP comprend 30 collaborateurs au service des membres. Gilles Delamarche et Juliette Kurtzmann le dirigent. Le GIP se divise ensuite en trois pôles : Relations adhérents, Conseil inclusion numérique et Outils mutualisés et données. Deux agents s'occupent de la gestion. Un nouveau pôle vient d'être créé, pour le projet CSIRT, pour lequel trois postes sont à pourvoir. Ce sera une des premières pierres de l'Agence régionale du numérique.

La gouvernance du GIP est 100 % publique. Les membres fondateurs sont la Région, le SGAR en la personne d'Eric Pierrat et les quatre représentants des départements, qui ont changé suite aux élections de juin 2021 : Alain Lamy pour le Conseil départemental de la Côte d'Or, Pascal Henriat pour le Conseil départemental de l'Yonne, Daniel Barbier pour le Conseil départemental de la Nièvre et Arnaud Durix pour le Conseil départemental de Saône-et-Loire, ces deux derniers étant excusés.

Le collège 2 est constitué des communes de moins de 500 habitants et donne majorité, au Conseil d'administration, aux communes. Il est représenté par Sophie Louet, la maire de Source-Seine en Côte d'Or, Véronique Symzak, conseillère municipale à Chiddes, Nicolas Jolivot, conseiller municipal de Dracy-lès-Couches et Jean-François Ravselj, adjoint à Escamps. Le collège 3 est constitué des communes de 500 à 3 500 habitants, et le collège 4 des communes de plus de 3 500 habitants. Le collège 5 comprend le SDIS, les syndicats et le CCAS. Il est représenté par Pierre Poillot, le président du SIAEP de la région de Liernais. Enfin, le collège 7 est celui des autres organismes et permet d'avoir un représentant du monde économique, en la personne de François Parry de la CCI Côte d'or.

L'Assemblée générale ordinaire de ce jour va permettre de faire le point sur les éléments statutaires, le rapport d'activité et l'examen des comptes de l'année 2020. En 2022, l'Assemblée générale se tiendra en juin, et en 2023 en mars ou avril, afin de réduire le décalage avec les sujets traités. La date tardive de cette Assemblée générale 2021 est due tant aux élections régionales qu'à la proposition d'évolution statutaire objet de l'ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire.

## III. APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ (COMMUNIQUÉ EN AMONT DE LA SÉANCE)

Patrick Molinoz présente les quatre domaines d'action clés sur l'année 2020 :

- La mise en œuvre du **nouveau modèle économique et financier**, adopté en 2019, qui a permis de mettre en place la gratuité pour les communes de moins de 500 habitants des départements membres fondateurs et a vu le passage de l'offre monolithique à l'offre « à la carte » ;

- L'installation des **commissions numériques locales** : ce changement de culture a demandé du temps, pour venir plus en proximité des adhérents et, deux fois par an, leur amener de l'information et entendre leurs inquiétudes ou leurs besoins.
- **Amélioration du dispositif d'assistance téléphonique**, travail piloté par Juliette Kurtzmann ;
- Début de **préfiguration de l'Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle**.

Concernant le **nouveau modèle économique et financier**, le système d'information du GIP a dû être adapté pour correspondre au modèle d'appel à cotisations, avec l'adhésion, le service de base et les services à la carte. Une calculatrice en ligne permet désormais, pour les nouveaux adhérents de plus de 500 habitants, de calculer automatiquement ce que sera leur tarif d'adhésion. Enfin, le GIP a dû mettre en œuvre un nouveau régime fiscal, puisque le nouveau modèle économique suppose une application de TVA sur les services auquel s'ajoute la taxe sur les salaires. Un travail technique a été nécessaire.

S'agissant des **commissions numériques**, 40 commissions se sont tenues, à l'échelle d'un ou deux EPCI, parfois davantage. Patrick Molinoz aimerait que chaque commission numérique soit à l'échelle des communautés de communes, pour plus de proximité, mais le GIP n'en a pas encore les moyens humains. Les commissions numériques de l'automne 2020 ont rassemblé plus 800 participants (élus, secrétaires de mairie, agents de service). Plus de 370 questions différentes y ont été abordées.

Concernant l'**amélioration du dispositif d'assistance téléphonique**, cela s'est traduit par l'accélération et l'amélioration du processus avec la création d'un niveau 2 internalisé, géré par le GIP et non par la plateforme technique. Le centre d'appels a été très sollicité pendant la période Covid, avec la mise en place du télétravail lors du premier confinement et des migrations techniques des plateformes. 55 % des appels dus à un problème sur l'utilisation des services du GIP sont traités en niveau 1, soit entre 5 minutes et une demi-journée suivant l'appel. Plus de 8 000 appels ont été reçus en 2020, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année 2019.

Par ailleurs a débuté en fin d'année 2020 la **préfiguration de l'Agence régionale du numérique et de l'intelligence artificielle**. Ont été lancées les études d'assistance à maîtrise d'ouvrage, un travail par la Région et un travail avec l'avocat pour vérifier que la structure du GIP pouvait devenir l'Agence. Cela fera l'objet de l'Assemblée générale extraordinaire.

En l'absence de questions ou remarques, Patrick Molinoz propose d'approuver ce rapport d'activité.

**0 abstention, 0 contre.**

**Le rapport d'activité 2020 est adopté à l'unanimité.**

#### IV. EXAMEN ET APPROBATION DES COMPTES ANNUELS 2020 - LECTURE DU RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ET DE SON RAPPORT SPÉCIAL

Laurent Prost, expert-comptable du GIP, présente les comptes annuels 2020 à travers des points clés de l'évolution des comptes, du bilan et du compte de résultats 2020. En lien avec le changement de modèle économique, le montant d'investissement est significatif depuis 2019 dans les comptes du GIP : 1,8 M€ à fin 2019 et 1,4 M€ à fin 2020. Ce montant est en diminution du fait du remboursement d'un crédit de départ TVA du fait d'une jurisprudence européenne dont le GIP a pu se prévaloir, qui a conduit au remboursement d'un crédit de TVA qui avait été inscrit dans les comptes de 2019. En 2020, le GIP a ainsi pu récupérer 311 000 €. En 2020, Laurent Prost pointe le reliquat d'investissement sur la plateforme, le remboursement du crédit de TVA et l'effet d'amortissement de la plateforme, pour environ 460 000 €. Le facteur exogène de 2020 est le remboursement du crédit de départ, pour 311 000 €.

La trésorerie du GIP est la résultante de ce qui se passe sur les opérations et sur un certain nombre de facteurs, comme les créances d'adhérents encaissées ou non, les fournisseurs réglés ou non. À fin 2020, la trésorerie est d'environ 1,6 M€, contre 1,3 M€ en 2019.

Concernant le passif du bilan, il faut noter une augmentation des subventions d'investissement, du fait de différents projets. Un fonds dédié, réserve permettant d'assurer la pérennité du GIP et de son objet social, ce pour quoi il a été créé, est en progression de 400 000 €, soit 2 M€, contre 1,6 M€ à fin 2019. La marge de sécurité du GIP a donc été confortée, tout comme sa solidité financière.

Le GIP n'a pas de dettes financières. L'investissement plateforme n'a pas été financé par les banquiers. Il n'y a donc aucun emprunt ni dettes assimilées. En revanche, le GIP compte 1,2 M€ de dettes fournisseurs et comptes rattachés en 2019 : des investissements de la plateforme n'étaient pas totalement payés à fin 2019. Une partie a été réglée en 2020. Enfin, les dépenses courantes correspondent à la maintenance et les autres dépenses diverses de fonctionnement du GIP, qui restent à régler à fin 2020, de l'ordre de 900 000 €, soit une diminution de 300 000 €.

Les produits constatés d'avance sont cités en marge. Ce sont des projets d'investissement pour lesquels le GIP a reçu des subventions, qui ne sont pas consommées à l'arrêté des comptes de 2020. Ce sont des comptes de régularisation.

Concernant l'évolution du compte de résultat, depuis 2020, à l'occasion du changement de modèle économique, la nature des revenus est différente de celle connue auparavant. À ce titre, le GIP a effectué un certain nombre de consultations auprès de l'administration fiscale, par le biais d'un dispositif qui s'appelle le rescrit. Il a ainsi demandé la confirmation de l'administration sur sa compréhension de la taxation ou non à la TVA des opérations du GIP. Trois natures de revenus sont désormais décomposées dans le compte de résultat : des cotisations d'adhésion, déterminées en fonction de l'appartenance à des collèges, des cotisations d'offres de service de base et des cotisations à la carte. En fonction de la nature des revenus, la TVA s'applique ou non.

En grande masse, les cotisations de 2020 sont à peu près en phase avec le *business plan* (1,9 M€, soit 51 000 € de plus que la prévision). Par rapport à 2019, les cotisations et prestations facturées diminuent de 385 000 €, en lien avec une décision du GIP et du Conseil d'administration de favoriser la digitalisation des petites communes, avec la gratuité des cotisations d'adhésion pour les moins de 500 habitants. Les cotisations des membres fondateurs sont en ligne avec le budget.

Concernant les subventions afférentes aux différents projets, le GIP porte un certain nombre de projets, comme IDÉO BFC et MEDNUM BFC. Les subventions couvrent des dépenses réalisées ou pas par le GIP par rapport à ces projets.

Concernant les charges d'activités du GIP, les achats de prestations sont en ligne avec le budget 2020, à 20 000 € près. Ces dépenses concernent principalement les dépenses de fonctionnement de la nouvelle plateforme (1,5 M€). En 2019, le montant des dépenses de plateforme était bien supérieur (PPP, prestations pour Atos\* qui assurait le fonctionnement de la plateforme). En 2020, les investissements sont portés par le GIP. Il a donc à l'actif l'investissement sur les plateformes, dépenses courantes de fonctionnement et l'amortissement de la plateforme.

Sur les autres charges, l'année 2020 a été marquée par le contexte Covid. Le GIP a réalisé un certain nombre d'économies à l'occasion de l'arrêt d'activité sur le terrain, imposé par les mesures de confinement. Un certain nombre de manifestations, de déplacements étaient programmés et n'ont pas été effectués, représentant 100 000 € d'économies. Des recrutements différés et des vacances de poste ont généré une économie de 145 000 € sur les frais de personnel par rapport à la prévision budgétaire. Au global, les économies sur les charges se sont élevées à 380 000 €, ce qui améliore d'autant le résultat 2020 par rapport à l'anticipation budgétaire.

Le résultat d'activité est donc positif, avec 400 000 €, contre une anticipation à + 108 000 €.

Dans le résultat exceptionnel, suite à la demande du contrôleur budgétaire, une provision avait été inscrite au budget 2020 pour 300 000 €. Les parties prenantes ont considéré, à l'occasion de l'arrêté des comptes 2020, que cette provision n'avait pas d'objet car la pérennité du GIP n'était pas remise en question. La provision n'a donc pas été dotée, ce qui conduit mécaniquement à un produit du même montant et une économie de 300 000 € sur les charges, par rapport à ce qui était budgété.

Dans les autres produits et charges figurent les effets du remboursement du crédit de TVA (378 863 €) et la sortie d'actifs comptables (des dépenses d'investissement amorties en 2019). Cela amène à un résultat exceptionnel de 313 000 €, qui s'ajoute aux opérations prévues sur 2020.

Laurent Prost propose ensuite une synthèse graphique, qui donne une comparaison entre les postes principaux du budget et les réalisations 2020, la physionomie du compte de résultat ayant complètement changé. Par rapport à l'anticipation budgétaire, les cotisations des adhérents sont en dépassement positif de 51 000 € par rapport à la prévision. Du fait de retards sur certains projets, le GIP a inscrit moins de subventions dans les comptes de produits car les dépenses n'ont pas été réalisées. Laurent Prost ajoute différents produits liés à des vacances de postes, des indemnités de Sécurité Sociale ou des remboursements d'assurance, des recettes diverses qui compensent certaines absences ou certaines charges, pour 40 000 €. Au final, dans les produits d'exploitation, le GIP est en retrait par rapport au budget de l'ordre de 87 000 €. Sans les 183 000 € de subventions d'exploitation, qui compensent des dépenses, le résultat est positif par rapport aux anticipations de recettes, à hauteur de 100 000 €.

Le Covid a généré un certain nombre d'économies (100 000 €) et des dépenses d'honoraires et de consultations diverses n'ont pas été réalisées, en lien avec les projets IDÉO BFC et MEDNUM BFC. Le total des économies s'élève à 267 000 €. Les frais de personnels sont également en retrait par rapport au budget car des postes n'ont pas été remplacés. Cela améliore le résultat par rapport à la prévision budgétaire. Les charges d'exploitation sont donc inférieures de 380 000 € par rapport à l'anticipation budgétaire.

Sur le résultat financier, Laurent Prost note 5 000 € de produits supplémentaires par rapport aux anticipations.

Tous ces éléments amènent à une amélioration de la performance, pour un résultat réel 2020 de 416 000 €, contre un prévisionnel de 108 000 €. Ces 416 000 € viendront en réserve pour alimenter le fond dédié et permettre l'exécution du projet du GIP.

Samuel Brunneval, commissaire aux comptes, procède à une lecture synthétique de son rapport. En exécution de sa mission confiée par l'Assemblée générale, il a effectué l'audit des comptes annuels relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2020. Cette mission s'est déroulée à la fin du premier trimestre 2021, auprès de Cindy Charton et de Gilles Delamarche, avec le concours de l'équipe de Laurent Prost. À l'issue de cette mission, Samuel Brunneval certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine du GIP à la fin de cet exercice. Il donne une certification pure et simple, sans réserve ni observation.

Patrick Molinoz propose d'approuver le bilan et les comptes de résultats.

**0 abstention, 0 contre.**

**Les comptes annuels 2020 sont adoptés à l'unanimité.**

## V. ACTIVITÉ DU GIP ET PERSPECTIVES 2022

Patrick Molinoz présente l'activité du GIP et la mise en œuvre de la stratégie TerNum 2030, adoptée en 2019. Il revient sur quelques points saillants de l'activité 2021.

### a. Bilan des ComNum

2021 est la deuxième année de mise en œuvre des **ComNum**. Elles ont lieu deux fois par an, en 38 lieux différents. La campagne de 2020 a connu un très grand succès en termes de participation et d'échanges avec les équipes (800 participants). La session du printemps 2021 a eu moins de succès, peut-être à cause de leur tenue en visioconférence. Ces rencontres de proximité prennent du temps

pour les équipes, mais Patrick Molinoz rappelle qu'elles sont indispensables pour assurer un dialogue construit avec les membres du Gip. Il invite donc les délégués, mais aussi les maires, secrétaires de mairie, DSI ou responsables informatiques à y participer.

Il y a eu 267 participants (ce qui est trop peu) aux ComNum au printemps et 450 (ce qui reste insuffisant) à l'automne 2021. Les thématiques abordées ont été la médiation numérique, la cybersécurité, la centrale d'achats, Cmonsite, la future Agence, l'adressage et les nouveaux services à développer.

#### a. Conseillers numériques France Services

Sur la **médiation numérique**, le Gip a une mission d'animation du réseau régional, des actions d'appui en direction des tiers-lieux et du déploiement du dispositif des conseillers numériques France Services, sur lequel la France est très en retard (sur les 4 000 conseillers devant être déployés, seuls 250 sont réellement opérationnels et 2 000 en formation). Le Gip constitue une équipe régionale mobile au bénéfice des adhérents qui souhaiteraient mieux comprendre quoi faire avec des conseillers numériques France Services.

#### b. Ingénierie numérique pour tous

L'**ingénierie numérique pour tous**, nouvelle mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage et d'expertise publique, doit concrétiser l'ambition du Gip de devenir une forme de service numérique externe pour les communes qui n'en disposent pas. Concrètement il peut s'agir d'aider les communes à choisir un prestataire en définissant son besoin, de développer une application pour la commune, d'installer des outils de communication avec les habitants, d'accompagner le changement des équipements informatiques ou de mutualiser un système à l'échelle d'une intercommunalité.

#### c. Fin du chantier Cmonsite

La migration des anciens sites, un peu datés, vers les nouveaux sites **Cmonsite**, est achevée. Cela a représenté un travail très important. 2 062 demandes ont été traitées. 108 nouvelles collectivités ont développé ce nouveau site internet. 183 formations ont été faites, ainsi que 57 webinaires. 483 sites ont été mis en ligne à ce jour. Six ambassadeurs, un chef de projets, une technicienne support, quatre free-lances, cinq développeurs et sept renforts ont permis cette migration arrivée à son terme le 15 septembre 2021.

#### d. Des cartes pour valoriser les données territoriales

Le Gip a travaillé en 2021 sur des **cartographies** avec le Président du syndicat du Bassin du Serein et le Parc régional du Morvan. IDÉO travaille sur des questions de données. Patrick Molinoz rappelle que l'ouverture et l'exploitation des données doit servir des objectifs d'intérêt général (au service des communes, production de services publics nouveaux...). Le travail de cartographie et de valorisation des données territoriales est un exemple de ce qui peut être fait.

#### e. Projet « Relance »

Concernant le **fonds de relance** et les aides de l'Etat, le Gip a créé une vitrine des aides pour valoriser France Relance et le PAIR. Il a également créé une centrale d'achats pour les fournitures informatiques et les prestations d'accessoires, dans le but d'accompagner le dispositif d'aide de la Région pour renouveler les matériels informatiques dans les petites communes. Cela permet de gagner en simplicité. 2021 a également été l'occasion de l'installation du dispositif. Démarches simplifiées, de l'ouverture du code de Focus marchés et de la coordination du projet de création d'un générateur régional d'observatoires. Un accompagnement spécifique a été accordé à la ville d'Auxonne pour la création d'un

outil de prise de rendez-vous en ligne, qui pourra être dupliqué. Des recrutements d'apprentis ont permis d'appuyer l'équipe de mise en œuvre des projets.

Enfin, le GIP porte le projet de CSIRT, le Centre régional de réponse d'urgence aux incidents cyber. Il s'agit d'une réponse à un appel à projets de l'ANSSI, qui a proposé à toutes les régions françaises de se lancer sur ce vaste chantier de la cybersécurité. Monsieur le Président souligne que les collectivités doivent s'emparer du sujet car quelle que soit la taille des communes, elles sont des cibles potentielles de cybercriminels. Face à l'importance du développement de la cybercriminalité l'Etat a créé le « commandement de la gendarmerie dans le cyberspace ». Mais aujourd'hui, les solutions d'accompagnement en cas d'attaque n'existent pas. Le CSIRT doit permettre d'embrasser ce sujet pour arriver à une meilleure prise de conscience et à une meilleure prise en charge des situations critiques. 1 M€ sont mis à la disposition de la Région qui a choisi, dans le cadre du projet d'Agence régionale du numérique, de confier le pilotage du CSIRT et ses financements pour 3 ans au GIP. Le GIP a déjà lancé le recrutement du coordinateur de cette opération, qui arrivera le 1<sup>er</sup> février 2022.

Patrick Molinoz fait par ailleurs un point sur les sujets remontés des ComNum. Les communes sont interpellées par la question de la sécurité, tout comme la question de la sauvegarde des données en région. Il y a donc une réflexion à conduire pour porter des solutions d'hébergement sécurisé. Des partenariats sont à nouer avec d'autres structures ou collectivités publiques qui développeraient des solutions de ce type. Cela fera partie des sujets à traiter par la nouvelle Agence.

La séance est levée à 14 heures 56.

---

**Après approbation par le Président du GIP et par le Secrétaire de séance, ce procès-verbal est transmis pour avis au Commissaire du Gouvernement et au Contrôleur budgétaire régional.**

Le Secrétaire de séance



Juliette KURTZMANN  
Directrice adjointe du GIP  
Territoires Numériques BFC

Le Président du GIP



Patrick MOLINOZ  
Territoires Numériques BFC